



MOBILISONS-NOUS LE 28 SEPTEMBRE POUR DÉFENDRE LE DROIT À L'IVG ET CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES ET AUX ENFANTS

À l'occasion de la Journée internationale pour le droit à l'avortement, la CFDT, aux côtés de la CGT, de l'UNSA, de Solidaires et de la FSU, rappelle que l'accès à l'IVG et aux droits reproductifs constitue un droit fondamental et un enjeu de santé publique, de santé au travail et de justice sociale.

Dans un contexte marqué par des remises en cause croissantes des droits des femmes dans plusieurs pays, l'intersyndicale alerte sur les difficultés persistantes d'accès à l'IVG, la désertification médicale, la fragilisation des structures de santé sexuelle et les conséquences financières que peuvent encore subir les salariées et agentes ayant recours à une IVG en raison des jours de carence.

L'intersyndicale revendique notamment :

- La suppression des jours de carence pour les IVG dans le secteur privé comme dans la Fonction publique ;
- Une meilleure prise en compte de la santé sexuelle, gynécologique et reproductive dans les politiques de santé au travail ;
- Des moyens renforcés pour le service public de santé et le tissu associatif ;
- L'inscription du droit à l'IVG dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

La CFDT Île-de-France relaie cet appel et vous invite à prendre connaissance du communiqué intersyndical joint.



MOBILISATION À PARIS LE LUNDI 28 SEPTEMBRE

- **Départ à 18h30 de l'Hôtel de Ville ;**
- **Marche en direction de la place Vendôme ;**
- **Jonction avec le rassemblement de la Coalition féministe mobilisée pour une loi intégrale contre les violences faites aux femmes et aux enfants.**

Cette mobilisation permettra de porter conjointement deux exigences :

- ⇒ **Garantir aux femmes le droit de disposer de leur corps,**
- ⇒ **Lutter contre toutes les formes de violences sexistes et sexuelles.**